



PRÉFECTURE DE LA DROME

JEUNE AU PAIR (1237)

Envoi des dossiers par courrier (joindre la liste)

PREMIÈRE DEMANDE

Apporter tous les originaux, accompagnés d'une copie, des documents suivants ainsi que la traduction par un traducteur assermenté auprès d'une Cour d'Appel française des documents en langue étrangère.

- Justificatif de nationalité : passeport (pages relatives à l'état civil, aux dates de validité, aux cachets d'entrée et aux visas) ; à défaut autres justificatifs (attestation consulaire, carte d'identité, carte consulaire, etc.)
- Convention d'accueil (CERFA n°15973*01) remplie et signée par les deux parties
- Tout document attestant d'un parcours complet d'études secondaires ou d'une forme de qualifications professionnelles.
- Copie d'une pièce d'identité de chacun des parents de la famille d'accueil
- 3 photographies d'identité récentes (format 35 mm x 45 mm, pas de copie).
- le cas échéant, diplômes et certificat médical délivrés par l'OFII
- 1 enveloppe format A5 timbrée au tarif en vigueur

RENOUVELLEMENT

Apporter tous les originaux, accompagnés d'une copie, des documents suivants ainsi que la traduction par un traducteur assermenté auprès d'une Cour d'Appel française des documents en langue étrangère.

- Visa de long séjour valant titre de séjour validé en ligne ou carte de séjour en cours de validité.
- Justificatif de nationalité : passeport (pages relatives à l'état civil, aux dates de validité, aux cachets d'entrée et aux visas) ; à défaut autres justificatifs (attestation consulaire, carte d'identité, carte consulaire, etc.)
- Convention d'accueil (CERFA n°15973*01) remplie et signée par les deux parties
- Justificatif d'affiliation à l'assurance maladie couvrant la durée de son séjour
- 3 photographies d'identité récentes (format 35 mm x 45 mm, pas de copie).
- le cas échéant, diplômes et certificat médical délivrés par l'OFII
- 1 enveloppe format A5 timbrée au tarif en vigueur

Mise à jour le 01/06/2020

1/1